

Abattage des pins de l'avenue de Bouissouse et de la rue Georges Brassens

Point de vue d'Energie nouvelle

Energie nouvelle a été alertée fin août par des habitants de l'avenue de Bouissouse. Ces derniers étaient inquiets suite à la réception d'un courrier du 14 juin 2016 provenant de la Mairie et prévoyant l'abattage imminent de pins dont les racines déformaient la chaussée (prévu selon ce courrier 1^{er} quinzaine de septembre).

Nous (énergie nouvelle) sommes allés sur place le 3 septembre pour nous rendre compte de la situation et discuter avec les riverains. Nous avons constaté la déformation effective d'une partie de la chaussée et du trottoir bordant le premier tiers de la rue, côté droit en venant du chemin des Mazes et la gêne occasionnée pour quelques riverains de ce secteur.

Si certaines personnes rencontrées ce jour-là étaient donc plus favorables que d'autres à la coupe des pins déformant la chaussée, les riverains s'élevaient contre l'absence de concertation avec le maire et de projet global d'aménagement de la rue. Leur revendication était la suivante : l'abattage des pins est peut-être nécessaire, mais il faut d'abord réfléchir ensemble, avec la mairie, à un plan d'aménagement global de l'avenue de Bouissouse et également de la rue G. Brassens : comment redonner de l'ombre et du charme à ces rues, comment organiser les circulations et déplacements doux ?

Les questions suivantes nous ont également été posées :

- cet abattage pourrait-il cependant être évité et si oui comment ?
- si l'abattage a lieu, par quelle essence seront remplacés les pins ?

Sur ces questions, nous avons pris l'avis de l'ancien responsable des espaces verts de Montpellier, d'un paysagiste indépendant (ayant travaillé à la mairie de Nîmes) et du paysagiste-conseil du CAUE 34. Il existe bien une méthode pour éviter l'abattage des arbres : il s'agit de supprimer les racines sous la chaussée et en installant une barrière pour les contrarier, ce qui s'appelle du Root control. Le coût est plus élevé que la coupe des arbres.

Des noms d'essences nous ont également été suggérés ainsi que d'autres points techniques à prendre en compte dans le cadre de plantations en milieu urbain.

Les pins ont été coupés depuis, sans que les riverains en aient été avertis au préalable : ils ont découvert le

chantier en rentrant du travail le soir ! La véritable question pour Energie nouvelle est aujourd'hui la suivante : comment envisager l'aménagement de l'avenue de Bouissouse et de la rue G. Brassens, lesquelles forment une continuité en termes de circulation vers les écoles et en termes visuels.

Nous dénonçons la méthode du maire qui n'a pas mené la concertation promise aux riverains en préalable de la coupe des pins, n'a pas communiqué de façon transparente auprès des habitants ni du conseil municipal sur les travaux concernant ces deux rues - aucun des riverains que nous avons rencontrés ne disposait des mêmes informations et aucune commission urbanisme n'a été organisée sur ce sujet. Il semble bien que le maire n'a aucun véritable projet d'aménagement de ces axes.

Car l'enjeu se situe là : **ces travaux sont l'occasion de repenser l'aménagement urbain de ces rues. Les arbres structurent l'espace urbain, et avant tout projet de plantation, c'est surtout l'aménagement global du lieu qui doit être pensé et mis en œuvre** (ré-affirmé par le paysagiste-conseil du CAUE 34), **de manière concertée avec les habitants.**



Illustration 1: Avant abattage des pins



Illustration 2: Après abattage des pins

Pour réfléchir ensemble, avec les riverains concernés, Energie nouvelle a organisé une « cartopartie » dans le quartier le 24 septembre (à l'occasion de la troisième journée de la transition citoyenne). Une quinzaine de personnes nous ont accompagné, dans un climat d'écoute, pour pointer sur des fonds de cartes les améliorations et les aménagements qu'ils souhaiteraient pour leurs rues. Un compte-rendu est en cours de réalisation.

Florence Brau pour Energie nouvelle
2 Octobre 2016